

## PRODUIRE AUTREMENT SUR L'EXPLOITATION DE TOURNUS

### LE CONTEXTE

Située en Bourgogne du Sud, l'exploitation horticole de l'EPL de Tournus est au cœur d'un territoire rural, aux portes de Tournus, petite ville de 6 000 habitants, bien desservie par les grands axes de communication.

Bien que le département de Saône-et-Loire soit le troisième département français producteur de chrysanthèmes, l'horticulture ornementale occupe une place ténue dans le paysage agricole bourguignon (217 exploitations horticoles soit moins de 1.5% des exploitations bourguignonnes). En outre, la filière horticole en Saône-et-Loire est confrontée à un mouvement de contraction puisque en 10 ans (de 2000 à 2010) le nombre d'exploitations a chuté de 43% alors que les superficies ont progressé de 10%.

Créé en 1988 sur le site du lycée horticole, l'exploitation s'étend sur 3 hectares.

Elle comprend trois ateliers de productions :

- un système hors-sol orienté vers la production ornementale avec 2350 m<sup>2</sup> de serres et tunnels produisant 80 000 plantes à massif, 15 000 plants maraîchers et aromatiques (labellisés AB), 6000 vivaces et 3500 potées fleuries,
- un système de pleine terre de 650 m<sup>2</sup> destiné à la production maraîchère,
- un verger écologique de 2.7 ha.

### L'AGRO-ÉCOLOGIE DANS LA CONDUITE DE L'EXPLOITATION

Depuis plusieurs années, l'exploitation horticole de l'EPL de Tournus accorde une importance de plus en plus marquée à la protection de l'environnement. De nombreuses actions relevant de l'agro-écologie ont déjà été initiées sur l'exploitation :

- Plan Ecophyto et réduction d'intrants :
  - 2007 : Compostage des déchets verts et produits alimentaires
  - 2004 : Gestion automatisée des serres par un ordinateur climatique
  - 2003 : Protection biologique intégrée sous abri
- Axe Agriculture biologique
  - 2010 : Production de 10 000 plants maraîchers et aromatiques certifiés AB (Agriculture Biologique)
- Axe Performance énergétique
  - 2010 : Installation d'une éolienne pour produire l'électricité nécessaire au fonctionnement de l'exploitation
  - 2006 : Chauffage d'un tunnel en hors-gel avec de l'huile de friture récupérée sur plusieurs restaurants et cantines de Tournus
- Axe Certification HVE et Labels :
  - 2012 : Obtention du Label EcoJardin<sup>®</sup>
- Axe Biodiversité :
  - 2014 : Implication dans le RMT agriculture et biodiversité
  - 2011 : Partenaire de l'action nationale Biodivea

- 2008 : Mise en place du Verger conservatoire sur 2,7 ha, comportant une grande diversité de milieux (prairie, cours d'eau, haies bocagères, friche, bandes florales, murets en pierre sèche)
  - 2008 : Mise en place de deux Hôtels à insectes
  - 2006 : Suivi de l'Agenda 21
- Axe Gestion de l'eau :
    - 2014 : Convention de partenariat avec l'agence de l'eau RMC pour l'entretien et la gestion écologique du bief du Potet qui coule dans le verger conservatoire
    - 2005 : Récupération des eaux pluviales collectées sur les 1800 m<sup>2</sup> de toitures des serres, dans un bassin de 350 m<sup>3</sup> assurant l'arrosage des productions
  - Plan Apiculture :
    - 2013 : Acquisition de 6 ruches et formation du personnel.

## LE DIAGNOSTIC D'EXPLOITATION

Un diagnostic de l'exploitation a été réalisé en 2014 et a permis d'identifier, pour les différentes missions de l'exploitation, un certain nombre de forces et de faiblesses résumées dans le tableau suivant :

<b>Systeme de production</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outil de production moderne</li> <li>- Diversification des productions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes phytosanitaires récurrents</li> <li>- Présence de plantes dispersées dites de collection ou sans intérêt en mauvais état, porteuses d'une image dégradée</li> <li>- Absence de réflexion sur l'évolution du système de production, sur la modernisation des pratiques et la rationalisation du travail</li> <li>- Manque d'outils de pilotage performants</li> </ul>

<b>Utilisation pédagogique</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte utilisation par les apprenants</li> <li>- Forte valorisation pédagogique</li> <li>- Appui des apprenants à la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation essentiellement ciblée sur la répétitivité des tâches et l'apprentissage du geste</li> <li>- Développement encombrant et pesant de nombreuses pratiques et habitudes inadaptées</li> <li>- Peu d'implication des apprenants dans le processus de décision</li> </ul>

<b>Systeme économique</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une situation économique saine</li> <li>- Taux d'endettement nul</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats structurellement déficitaires pour la section fonctionnement</li> <li>- L'insuffisance des enregistrements technico-économiques et de l'utilisation de logiciels professionnels</li> <li>- L'absence de travaux afférents aux coûts de production</li> </ul>

<b>Systeme de commercialisation</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une exploitation connue et reconnue</li> <li>- La certification «Agriculture biologique» pour les plants potagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un secteur d'activité en dégradation</li> <li>- Baisse de la consommation des végétaux d'ornement</li> <li>- Manque d'adaptation à l'évolution des marchés</li> </ul>

<b>Mission d'expérimentation, de développement et d'animation du territoire</b>	
<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le verger écologique, un moteur pour l'exploitation sur cette mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible implication de l'exploitation dans l'expérimentation dans le domaine ornemental.</li> </ul>

## **LES PLANS D'ACTION EN FAVEUR DE LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE**

Aujourd'hui, à l'heure de la mise en oeuvre du plan d'action «Enseigner à produire autrement», l'exploitation se doit d'être un modèle de production économiquement et écologiquement performant, au service de la formation des acteurs du monde agricole de demain.

Suite au diagnostic préalablement établi, le choix a été fait de proposer un axe stratégique pour chacune des trois missions assignées aux exploitations :

- Axe 1 : Assurer la pérennité de l'exploitation en lui redonnant une dimension professionnelle et en renforçant sa compétitivité.
- Axe 2 : Repenser l'utilisation pédagogique de l'exploitation en vue de renforcer les compétences professionnelles des apprenants.
- Axe 3 : Faire connaître et reconnaître l'exploitation sur son territoire.

Ces axes stratégiques ont été traduits en actions opérationnelles dont la mise en oeuvre a été planifiée en deux phases, en donnant la priorité à la rationalisation de la conduite du système de production.

### **1ère phase, 2014-2016 : Rationaliser la conduite du système de production**

L'analyse des résultats économiques et financiers de l'exploitation a montré que la rentabilité actuelle du système de production et de commercialisation n'est pas suffisante pour assurer la pérennité de l'exploitation. C'est pourquoi, la première phase d'action se veut être une période qui permette à l'exploitation de retrouver de la compétitivité.

○ Doter l'exploitation d'outils de pilotage performants

Du diagnostic d'exploitation, il ressort que le suivi de la production est limité à des enregistrements manuscrits. Or, il importe de mettre en place des outils d'enregistrement modernes et performants permettant d'affiner la conduite du système de production et la stratégie commerciale grâce à la connaissance du coût de revient des différentes productions. Pour ce faire, l'exploitation doit s'équiper d'un logiciel de gestion de production ainsi que d'un logiciel de gestion commerciale.

D'un point de vue pédagogique, l'intérêt de tels logiciels est réel puisque les élèves pourront être formés à leur utilisation dans des conditions proches de celles du monde professionnel.

○ Amorcer une réorientation de l'éventail des produits commercialisés et redéfinir l'occupation de l'espace

Des changements doivent être engagés dans la gamme proposée à la vente et par conséquent dans l'occupation de l'espace de production.

Il est nécessaire de diversifier les productions, d'adapter la gamme aux attentes de la clientèle et aux référentiels pédagogiques, de rechercher des productions ayant une valeur ajoutée plus importante :

- Diminution des annuelles (en quantité et en nombre de références) afin d'avoir une meilleure adaptation à la demande et limiter les pertes,
- Elargissement de la gamme de vivaces,
- Production de plants de fraisiers,
- Production de rosiers en conteneurs,
- Développement d'une gamme d'arbustes,
- Mise en place d'une culture de légumes primeurs et d'hiver correspondant aux périodes de vente sur l'exploitation,
- Mise en avant de la production en « Agriculture biologique » en dédiant spécifiquement un tunnel,
- Augmentation de la production de plants biologiques et investissement dans une motteuse pour supprimer le godet plastique.

● **2ème phase, 2015-2020 : Conforter les performances technico-économiques en cohérence avec les objectifs pédagogiques et les attentes du territoire**

Dans cette phase, il s'agit d'avancer des orientations stratégiques qui seront prises pour l'exploitation mais dont la décision d'engagement reposera sur les données technico-économiques.

○ Définir une nouvelle stratégie de production et de commercialisation

Dans l'avenir, l'objectif général de la conduite du système devra être la recherche de valeur ajoutée, pour tenter de mieux faire face à des charges de structure élevées.

L'exploitation doit passer d'une approche « production » (vendre ce qui est produit) à une approche « marché » (produire ce que l'on peut vendre). Pour y parvenir, la mise en place d'outils de pilotage précis préconisée dans la première phase d'action prend ainsi toute sa dimension.

- La connaissance des coûts de revient de chaque espèce permettra de déterminer les itinéraires techniques les plus économiques pour l'exploitation et d'arbitrer certains choix dans la conduite des cultures. Il sera alors possible de savoir s'il n'est pas plus rentable pour certaines espèces d'avoir recours à l'achat de jeunes plants plutôt qu'à la multiplication en interne.

- La gamme commercialisée doit évoluer en fonction des exigences climatiques et sociétales en matière de protection de l'environnement : développement de la gamme de plantes vivaces plus « durables » et d'annuelles résistantes aux conditions climatiques plus sèches.
- La lutte biologique devra être intensifiée, complétée avec toutes les alternatives à l'utilisation des produits chimiques (substances SDN, plantes compagnes, variétés résistantes...) afin qu'à terme les traitements phytosanitaires soient localisés et ne viennent corriger que des problèmes à la marge.
- Economie d'énergie : continuer le travail sur l'amélioration de l'isolation des serres et tunnels et adapter des plannings de production pour réduire les périodes de chauffage.
- La conduite du verger conservatoire écologique devra être améliorée afin d'assurer une production de fruits commercialisables.
- Afin de valoriser auprès de la clientèle l'engagement de l'exploitation dans une démarche de production plus respectueuse de l'environnement, l'exploitation doit s'engager dans la certification environnementale « Plante Bleue ».
- Le système de commercialisation doit être diversifié. Deux opportunités peuvent déjà se présenter : la création, d'ici à 2015, d'un magasin des produits régionaux des EPL bourguignons sur l'établissement de Fontaines et l'intégration de l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Nizerel (AMAP) en proposant nos plants de légumes et des plantes aromatiques.

○ Mobiliser les apprenants autour de projets structurants pour l'exploitation

Actuellement, l'utilisation pédagogique de l'exploitation est limitée à l'apprentissage du geste. Or, l'exploitation est un support de choix pour favoriser la responsabilisation des apprenants en situation professionnelle.

- Les élèves, notamment ceux en classe de terminale, pourraient ainsi prendre part aux décisions opérationnelles (par exemple, en étant en charge d'un chantier ou de la conduite d'une culture de A à Z).
- L'exploitation est aussi susceptible d'être utilisée à d'autres fins, notamment pour faire travailler les élèves autour de projets structurants pour l'avenir de l'exploitation. Aussi, étant donné que l'accent doit être mis sur la commercialisation des produits, il importe d'impliquer les apprenants dans ce processus.

○ Faire reconnaître la compétence de l'exploitation auprès des professionnels du secteur de l'horticulture et du paysage ainsi que des collectivités locales

La reconnaissance de l'exploitation par les professionnels du secteur est un enjeu fort puisqu'elle contribue à sa crédibilité. C'est donc dans cet objectif qu'ont été pensées les actions précédentes et pour lesquelles une communication à destination de l'extérieur devra être prévue.

En complément, il conviendra de mettre en avant l'ensemble des actions déjà mises en oeuvre dans un objectif d'agro-écologie ainsi que la « multifonctionnalité » de l'exploitation, à la fois unité de production, support de formation et outil d'animation du territoire.

Cyril Duchayne  
DEA de l'EPL de TOURNUS  
Le 01/07/2015